

Circulaire n°46 du 7 novembre 2017

Aux : Présidents de Ligues
Pour transmission aux organisateurs des sessions de contrôle des connaissances pour le diplôme de dirigeant 2^e degré

De : Jean-Marie BELLICINI
Jacques TUFFIERE

Copie : Comité Directeur
Patrice GERGES
Julien MAURIAT

OBJET : CONTROLE DES CONNAISSANCES POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE « DIRIGEANT FEDERAL » 2^e DEGRE

Chers amis,

Le Comité Directeur réuni à Angers le 25 juillet 2009 a adopté trois niveaux de diplômes de dirigeant : 1^{er} degré régional, 2^e degré fédéral et 3^e degré national, requalifié expert.

La sixième session de contrôle des connaissances pour les Dirigeants Fédéraux 2^e degré sera organisée un samedi dans la période du 1^{er} mars au 28 mai 2018 au choix de chaque Ligue ou regroupements de celles-ci.

Les Ligues sont concernées en amont pour la formation des candidats et devront inscrire leurs candidats auprès du responsable désigné pour le 15 janvier 2018.

Cette session est réservée aux seuls dirigeants régionaux licenciés ayant obtenu le diplôme de dirigeant 1^{er} degré régional avant fin mars 2017, en responsabilité ou en potentialité d'être : Président de club, Secrétaire Général de club, Trésorier Général de club, Président des Commissions statutaires CSR, CRCHS, Formation, etc....

L'obtention du diplôme pourra permettre l'attribution de 21 points pour le classement des clubs.

Nous vous communiquons dès à présent les modalités prévues :

- courant février 2018, les responsables recevront par courriel des instructions complémentaires et tout le matériel nécessaire pour effectuer localement les tirages papier :
 - des sujets préparés nationalement par souci d'homogénéité à tirer au sort par les candidats,
 - des dossiers pour y mettre la feuille de candidature et le relevé des notes du jury,
 - des bordereaux pour y consigner les résultats,
 - des feuilles étude de cas servant de référence pour l'évaluation.

Afin que cette session se déroule dans les meilleures conditions, vous voudrez bien noter ces quelques points (à titre d'exemple) :

- convocation des candidats à partir de 9H45 ou 14H45, constitution du jury par « doublettes »,
- début des épreuves à 10H00 ou 15H00,
- durée de l'épreuve orale : 20 à 25 minutes,
- chaque candidat devra répondre, après un temps de préparation de 10 minutes :
 - à un des 3 sujets qu'il a tiré au sort (15 minutes),
 - à un autre des sujets restants (5 minutes).

Il reviendra au responsable de constituer le jury de correction en fonction du nombre de candidats. Ce jury sera composé de personnes appartenant au corps des dirigeants fédéraux.

Le barème de correction est le suivant : 1^{er} sujet noté sur 12 et le 2^e noté sur 8 respectivement par les deux examinateurs chaque « doublette jury ».

Les notes des deux examinateurs sont additionnées.

Le candidat sera déclaré admis s'il obtient au moins la note de 30 sur 40.

Les Présidents des commissions régionales « Formation » devront adresser à la Commission Formation pour le 31 janvier 2018 le formulaire ci-joint.

En espérant, que cette unique session 2018, la 8^e du nouveau cursus de formation des dirigeants, se déroule dans d'excellentes conditions, nous vous remercions par avance de toutes les tâches que vous aurez à accomplir avant, pendant et après, pour l'organisation de ce contrôle des connaissances.

A l'issue de l'épreuve, nous aimerions recevoir un compte-rendu succinct sur le déroulement de cette session.

Avec nos cordiales amitiés sportives,

Jean-Marie BELLICINI

Secrétaire Général

Jacques TUFFIERE

Président de la Commission Formation

CONTROLE DES CONNAISSANCES POUR DIRIGEANT FEDERAL 2^e DEGRE

SESSION UNIQUE 2018

LIGUE OU REGROUPEMENT DE LIGUES :

ORGANISATION DE LA SESSION DU SAMEDI 2018 (compléter)

UNE SESSION SERA ORGANISEE : OUI NON (1) rayez mention inutile

Si OUI,

LIEU :

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DE LA SESSION (si plusieurs sites, remplir une feuille par site)

NOM : Prénom :

POUR L'ENVOI DES DOCUMENTS, ADRESSE e-mail de la personne responsable :

.....

Estimation du nombre de candidats attendus, recensés après appel à candidature :

Ligue d'origine	Nombre	

A retourner pour le 31 janvier 2018 au PLUS TARD à

cf@athle.fr